

PRIX DE LA GESTION INNOVANTE

CONDITIONS, PROCÉDURES ET RÈGLES DE CONCURRENCE - ANNEXE 1

1. Les inscriptions doivent être faites par un Ministère / une organisation / une autorité. Les soumissions peuvent également être faites par la division / direction au sein des organisations. Tous les ministères, départements et agences du gouvernement, les institutions du secteur public, les gouvernements locaux et les autorités municipales et les établissements d'enseignement supérieur dans les pays Africains, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les organisations internationales sont éligibles pour participer au concours.
2. Les prix ne seront pas accordés à des individus mais à des organisations.
3. Les soumissions doivent être faites sur un formulaire d'inscription prescrit et ne doivent pas dépasser 1 500 mots avec un résumé analytique ne dépassant pas 50 mots. Tous les documents d'appui doivent être placés dans une annexe.
4. Une soumission inscrite à un concours précédent, mais qui ne figurait pas parmi les gagnants de cette année, peut être soumise à nouveau pour examen par le jury, à condition qu'aucune soumission ne soit examinée plus de trois fois.
5. Le jury sera composé de cinq (5) personnalités éminentes, qui connaissent bien la gestion du secteur public.
6. Le jury établira une liste définitive de 5 candidats. Les finalistes seront invités à comparaître devant le jury pour présenter et défendre leurs soumissions. Le Jury déterminera ensuite les gagnants des prix d'or, d'argent et de bronze.
7. Les cinq finalistes auront la possibilité de présenter leurs candidatures à la conférence annuelle de la table ronde, à l'issue de laquelle les gagnants des trois catégories seront annoncés et les prix décernés.
8. Les décisions du jury sont définitives. Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix si les candidatures d'une année ne sont pas conformes aux normes.
9. Les trois meilleurs candidats recevront les prix d' Or, d' Argent et de Bronze par ordre de mérite. Les deux autres finalistes peuvent recevoir des trophées de reconnaissance.
10. Les inscriptions peuvent être faites en Anglais, Français ou Arabe. Toutes les inscriptions deviennent la propriété de l'Association Africaine pour l'Administration Publique et le Management (AAPAM).

PRIX D' AAPAM POUR LA GESTION INNOVANTE

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS ANNEXE 2

1. Innovation

Que l'entrée soit véritablement innovante dans le secteur public; l'innovation prenant la forme d'une expérience réussie; la mise en œuvre d'un changement organisationnel efficace; la traduction de nouvelles idées dans la pratique; ou l'exploitation de nouvelles technologies. Le projet n'aurait donc dû être réalisé nulle part en Afrique

2. Pertinence

Que l'innovation ait un rapport avec les principales fonctions de l'organisation et indique clairement l'élan du changement; but et objectifs du changement; perspectives d'avenir positives; implications potentielles pour d'autres organisations.

3. Importance

Que les avantages de l'innovation, réels ou potentiels, soient importants; l'importance peut être locale ou nationale et ne doit pas être évaluée simplement en fonction de la taille et de l'échelle des avantages.

4. Durabilité

L'innovation a été mise en œuvre pendant une période de temps considérable et a montré qu'elle était institutionnalisée et autonome avec des ressources locales.

5. Réplication

L'innovation a le potentiel d'attrait, de réplication et de transfert universels. Si l'innovation contient des éléments qui peuvent être adoptés ailleurs pour résoudre des problèmes plus ou moins similaires dans des organisations et des configurations de pays plus ou moins similaires.



ANNEXE 3
Formulaire d' Inscription

PRIX D' AAPAM POUR UN CONCOURS DE GESTION INNOVANTE

1. Nom de l'organisation:

2. Adresse de l' organisation

3. Pays:

4. Section/Division faisant la soumission

5. Nom du Project

6. Persones de Contact

Salutation Mr. Mme Mlle Dr. Prof.

Prénom:	Nom de famille:
Profession:	
Département:	
Organisation:	
Adress Postale:	
Téléphone au travail:	Mobile:
Email:	

Salutation	<input type="checkbox"/> Mr.	<input type="checkbox"/> Mme.	<input type="checkbox"/> Mlle.	<input type="checkbox"/> Dr.	<input type="checkbox"/> Prof.
Prénom:	Nom de famille:				
Profession:					
Département:					
Organisation:					
Adress Postale:					
Téléphone au travail:			Mobile:		
Email:					

7. Nombre d'employés dans l'organisation, la section ou la division.

8. Décrivez en 1 500 mots maximum sur une feuille jointe l'innovation, sa nature et ses effets ainsi que la date de lancement du projet.

JOINDRE UNE FEUILLE SÉPARÉE

La soumission doit inclure les éléments suivants:

- (i) Impulsion pour le changement
- (ii) But et objectifs du changement
- (iii) L'innovation elle-même
- (iv) Comment cela a été fait
- (v) Résultats obtenus à ce jour
- (vi) Perspectives d'avenir
- (vii) Implications potentielles pour d'autres organisations

9. Résumé

10. Signature:

11. Date: D/J/A

Veillez retourner ce formulaire à l'AAPAM par:

Adresse Postale: Le Secrétaire Général

Association Africaine de l'Administration Publique et le Management(AAPAM)

P O Box 48677, 00100 Nairobi, Kenya

Email : aapam@aapam.org/ et copie nancy@aapam.org; julie@aapam.org et jessica@aapam.org

Pour obtenir de l'aide, veuillez nous contacter par téléphone au +254 712 366 787 ou +254 773 552 076 ou +254 20 262 9650

Pour plus d'informations sur le programme, visitez www.aapam.org